

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-41-230426-06**

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, à dix-neuf heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Toussaint BARBONI ; M Jean-René VACHER ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Jules-François PAOLI ; Mme Marie-Fleur d'épine MORACCHINI ; Mme Murièle ELEGANTINI ; Mme Lucie CARIA ; M Thomas LENZOTTI ; Mme Karine CHATOT ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Lisandru BERNARDINI ; M Christian DEHAINAULT ; Mme Anna LEANDRI ; M André POLINI ; Mme Véronique POLI ; M Esteban SALDANA.

Etaient absents : Mme Géraldine FILIPPINI

Etaient représentés : M Pierre-Louis PIERI par André ROCCHI ; M Vincent SUSINI par Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; Mme Marie-Pierre GAMBOTTI par Christian PAOLI ; M Yann EMON par Thomas LENZOTTI ; Mme Amandine SOUX par Toussaint BARBONI.

Secrétaire de séance : Mme Victoria COLOMBANI

Nombre de Membres en exercice : 27 Présents : 21 Absents : 1 Représentés : 5 Votants : 26
Vote pour : 21 Vote contre : 5 Abstention : 0
Affichage en date du : 10/04/2026 Convocation : 10/04/2026

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL M57 – 2026

Dans le cadre du Budget Primitif Principal 2026, de décider les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes

Chapitres	Libellés	€
011	Charges à caractère général	1 674 973,00
012	Charges de personnel	2 250 000,00

Chapitres	Libellés	€
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 915 300,48
013	Atténuations de charges	90 000,00

014	Atténuations de produits	75 841,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	152 000,00
022	Dépenses imprévues	00,00	70	Produits des services du domaine	1 386 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 569 214,64	73	Impôts et taxes	124 501,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	731	Impositions directes	1 555 841,00
65	Autres charges de gestion courante	724 050,00	74	Dotations, participation	1 223 780,00
66	Charges financières	296 072,00	75	Autres produits de gestion courante	700 000,00
67	Charges exceptionnelles	179 000,00	77	Produits exceptionnels	
68	Provisions pour risques	128 771,84			
	TOTAL DEPENSES	7 147 922,48		TOTAL RECETTES	7 147 922,48

SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses**

Chapitres	Libellés	€
040	Opérations de transfert entre sections	152 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 468,00
16	Remboursements d'emprunts	2 664 190,00
20	Immobilisations incorporelles	701 938,25
204	Subventions d'équip versées	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 621 732,03
23	Immobilisations en cours	
	TOTAL DEPENSES	13 452 328,28

Recettes

Chapitres	Libellés	€
001	Excédent d'investissement reporté	3 060 998,35
021	Virement de la section de fonctionnement	1 569 214,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 300,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
10	Dotations, fonds divers...	1 663 500,00
13	Subventions d'investissement	6 605 315,29
16	Emprunts et dettes assimilés	00,00
	TOTAL RECETTES	13 452 328,28

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

Pour le Maire empêché
le 1^{er} adjoint

Christian PAOLI



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		7 203 158,00	3 786 014,64

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		6 249 170,28	6 605 315,29
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 060 998,35

= =

Total de la section d'investissement (2)		13 452 328,28	13 452 328,28
--	--	---------------	---------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		7 147 922,48	5 232 622,00

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 915 300,48

= =

Total de la section de fonctionnement (3)		7 147 922,48	7 147 922,48
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)		20 600 250,76	20 600 250,76
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 02B-212002513-20260423-DEL41_230426_06-DE